



**PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE**

Auto
Sécurité

N° D'IMPRIMÉ C 60626065

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	29/12/2025	25026691
FONCTIONS CONTRÔLÉES	DÉFAILLANCES CONSTATÉES	

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

Défaillances mineures :

- 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AVD
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AVG, AVD, D

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S013C026

(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE DU GARLABAN

(3) COORDONNÉES : 323 BD VOLTAIRE RN 8
13821 LA PENNE S/ H.
Tél : 04-91-24-72-98

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 013C0416

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GJ-095-TP (F)	30/09/2022	30/09/2022

Marque	Désignation commerciale
PEUGEOT	208

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
------------------------------------	------------------------------	-------

VR3UBYHTKN5880871	M1	VP
-------------------	----	----

Type / CNIT	Energie
-------------	---------

M10PGTVP125P588	GO
-----------------	----

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

42530

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		-1.7 m/km		
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$) :	7 %		20 %	
Forces verticales :		754 daN		450 daN
Frein de service				
Forces de freinage :	282 daN		272 daN	181 daN
Déséquilibre ($<20\%$) :		4 %		2 %
Forces de freinage (efficacité) :	282 daN		272 daN	181 daN
Taux d'efficacité global ($\geq 58\%$) :	75 %			178 daN
Frein de stationnement	Taux d'efficacité ($\geq 18\%$) : 25 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.51 m-1)	C1:<0.1 m-1	C2:<0.1 m-1		
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-0.8 %		-0.7 %	